



MAISON CENTRALE DE CLAIRVAUX **le 22/02/2021**

Communiqué intersyndical sur la visioconférence du 18 Février 2021

Plusieurs syndicats ayant été reçus dernièrement par le cabinet ministériel, Le Directeur Interrégional a souhaité convoquer l'ensemble des organisations syndicales de la Maison Centrale de Clairvaux afin de clarifier certains points et également de recueillir les questionnements relatifs à la fermeture prochaine de notre établissement.

En premier lieu, Monsieur Moreau a souhaité apporter un démenti formel quant à la création d'un comité de pilotage présidé par Monsieur Esteffe. Cette question n'a même selon ses propres termes, jamais été évoquée avec le DAP. Il assure que Monsieur Bruneau reste et restera notre interlocuteur privilégié jusqu'à la fermeture ou son départ.

Monsieur Moreau nous a confirmé que la fermeture définitive de la Maison Centrale de Clairvaux interviendra à l'été 2023. Les personnels qui souhaitent se rendre sur l'établissement de Lavau seront alors affectés environ 4 mois avant la mise en service de l'établissement afin d'effectuer la garde des murs. Le recensement des projets futurs des personnels présents sur la Maison Centrale déjà effectué, sera actualisé de manière régulière.

Deux difficultés semblent persister pour la Direction Interrégionale: le problème du personnel administratif, et la question d'une CAP dédiée à la fermeture.

Pour les personnels administratifs, le préfet semble avoir la volonté de mettre ses services à disposition afin de permettre aux agents le souhaitant de bénéficier d'un détachement.

Sur le sujet de la CAP dédiée, se pose la question de la possibilité de muter les agents de Clairvaux en surnombre, notamment sur l'établissement de Chaumont. Cette question reste pour le moment sans réponse mais des démarches de la DI en ce sens ont été entamées auprès de la DAP.

Madame Révil, secrétaire générale, nous a assuré à plusieurs reprises sa volonté d'obtenir des services de la DAP une note précisant les conditions de la fermeture comme celle datant de 2016 lors de l'annonce. Elle a également rappelé que cette note concernait à l'époque une fermeture sèche de notre établissement alors que désormais nous sommes positionnés sur une fermeture coïncidant avec une ouverture. Cette précision reste importante afin de connaître le décret qui sera susceptible de s'appliquer. Elle souhaite mettre en avant la spécificité des agents travaillant en Maison Centrale, et demander la prise en compte du préjudice subi par les agents provenant de la longueur de la fermeture.

Tous les syndicats présents ont émis des inquiétudes quant à l'application du décret nous concernant. Madame Révil et Monsieur Moreau nous ont informé de leur volonté de négocier avec les services de la DAP afin que les engagements pris en 2016 soient tenus. Les agents concernés étant ceux présents lors de l'annonce de la fermeture. Pour les agents ayant été affectés depuis cette annonce, ils nous ont informé tous deux qu'ils souhaitaient que le décret le plus avantageux soit appliqué.

Le véritable problème étant que deux années doivent encore s'écouler avant la fermeture définitive de notre établissement et que ces questions ne trouveront des réponses qu'à l'approche de la date butoir.

L'avenir incertain des ateliers de la Maison Centrale a également été évoqué. Nous avons exprimé nos inquiétudes quant à la baisse des cadences de travail, à la délocalisation de la production sur d'autres établissements ainsi que sur le départ prochain à la retraite de plusieurs agents. Le directeur a même émis des inquiétudes quant au départ de plusieurs machines des ateliers vers les autres établissements.

Selon les services de la DI, le maintien des ateliers sera bel et bien effectif jusqu'à l'approche de la fermeture. Selon eux, les informations locales dont nous disposons actuellement concernent une fermeture des ateliers coïncidant avec l'ancienne date de fermeture de notre établissement. Les informations doivent donc être mises à jour avec la direction de la RIEP, Monsieur Bruneau a donc demandé à ce que celle-ci tienne ses engagements et vienne sur le site nous faire part des projets futurs.

Les syndicats ont demandé le maintien du pôle formation sur le site de Clairvaux avec les acteurs actuels. Ainsi que son implication dans le devenir des agents, la possibilité de maintenir un pôle actif proposant des formations diverses ainsi que la formation sur le site de Clairvaux des futurs ELSP de la DI et de l'établissement de Lavau. Des questions demeurent aussi quant à son rattachement sur notre futur établissement.

Le Directeur Interrégional nous a confirmé que le site serait utilisé pour la formation d'une partie des futurs ELSP, et souhaite même qu'en plus des formations proposées, le pôle formation soit afin de proposer des moments de cohésion pour que les personnels puissent gérer plus sereinement la fermeture. L'implantation du pôle à Lavau n'étant pas encore à l'ordre du jour mais sera évoquée.

Monsieur Moreau a exprimé sa volonté de stabiliser l'effectif de l'établissement entre 50 et 60 détenus jusqu'à la fermeture.

Quant au devenir de la stèle, il nous a dit que les 4 projets retenus pour le site de Clairvaux présentent tous une notion d'éco-musée et qu'elle devrait donc y être intégrée.

Le Directeur Interrégional et la secrétaire générale nous ont assuré que toutes nos questions seront adressées avec les leurs à la DAP et qu'ils nous tiendraient informés des résultats. Ils nous ont proposé également de nous réunir de nouveau sur ces sujets de manière régulière jusqu'à ce que nous obtenions toutes les assurances possibles.

Cette réunion, si elle ne nous a pas apporté des réponses claires et précises, a le mérite à tout le moins de faire entendre la voix des agents de Clairvaux sur notre avenir et de pouvoir poser les questions qui plombent le moral des personnels depuis plusieurs années déjà.

La totalité des représentants des organisations syndicales de la Maison Centrale resteront attentifs à ce que les différentes promesses émises ces dernières années par la DAP et la DI soient suivies d'effets.

Nous tenons à ce que notre hiérarchie soit avisée que nous resterons unis jusqu'à la fermeture afin de défendre au mieux les intérêts de la totalité des personnels présents.

Les secrétaires locaux FO SPS UFAP SNEPAP